



PROCÉDURE MOBILIER

Les « petits meubles » et les « gros meubles » sont pesés au sein de la même catégorie « Mobilier ».

1 - LA PESEE

Les meubles sont **pesés, en fonction de leur provenance** (Cuneix, Pornichet, SMDG ou Apport Volontaire).

Le poids est noté sur les cahiers correspondants, en indiquant bien la date du jour de pesée.

Une fois pesés :

- **Mettre une étiquette** suspendue (en priorité) ou qui colle (si suspendue pas possible ou trop facile à retirer).
- Un **salarié note le prix**.
- Le **meuble est rangé face à l'étagère bricolage, prêt à partir pour le réassort**.
- **Scotcher les clefs à l'intérieur du meuble**.

Remarque : si un meuble mérite une quelconque réparation, noter sur un papier scotché, signé, ce qui doit être fait.

Ce meuble partira à destination de l'atelier, dans la zone tampon, au niveau du Brico.

Comme pour les autres catégories, il est **essentiel de s'attarder sur chaque meuble** afin de définir sa matière, son poids, son âge, de trouver une éventuelle estampille ou signature **afin de fixer le prix au plus juste**.

Attention : si le temps est pluvieux, préférez passer de petits meubles, plus facilement logeables en boutique

2- EN BOUTIQUE

Lors du réassort de la boutique :

- **S'il fait beau, placer les meubles au centre de la « piste »** (espace extérieur de la boutique).

Ils seront placés en boutique au fur et à mesure des espaces libérés par l'achat d'autres meubles.

- **S'il y a des intempéries, rentrer les meubles à l'intérieur de la boutique.**

Dans tous les cas, ne pas hésiter à demander des instructions aux salariés en boutique qui pourront orienter le mobilier en fonction des besoins.